

Inquiétudes en toile de "FONDS"

Déposé le:
30/10/2024
à distribuer avant le :
05/11/2024

CAEN PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Agenda

13 et 14 novembre

Congrès USR Calvados

14 novembre

L'USR fête ses 30 ans

25 novembre

Journée internationale contre
les violences sexistes et sexuelles

03 décembre

mobilisation des retraités

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1127 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : courrier.ud1404@orange.fr





SANOFI Lisieux

L'entreprise a pris la décision de vendre sa filiale Opella (Santé grand public) à un fonds d'investissement américain CD&R à hauteur de 50 % des parts de marché. L'entreprise française garderait 48 % des parts et le reste (2 %) sera cédé à l'état par le biais de la banque publique d'investissement (Bpi France).

Ce sont environ 1600 salariés impactés en France et près de 11000 salariés dans le monde.

Pour les salariés concernés (Compiègne, Lisieux et le siège à Neuilly), l'annonce de cette décision est un véritable coup de massue.

Après les cessions successives de ces dernières années avec : Quétigny, Euroapi, la Distribution à DHL et la casse en cours dans la R&D, c'est au tour d'Opella de subir la même sentence et elle semble bien irrévocable si l'état n'y mets pas son veto via le décret Montebourg (procédure de contrôle des investissements étrangers en France).

Le pire dans ce choix, porté par nos grands dirigeants, réside dans le motif exprimé pour justifier cette cession ! Cette vente aurait pour objectif de permettre d'obtenir du cash (+ de 15 milliards d'€), pour les réinjecter dans la R&D. Or nous savons d'ores et déjà qu'une bonne partie de ce pactole va atterrir dans les poches des actionnaires avides !

Lors de la création de l'entité Opella, la CGT avait alerté l'ensemble des salariés que quand SANOFI isole une branche d'activité, comme celle de la santé grand public, ce n'est jamais bon signe car l'expérience nous apprend que bien souvent il s'agit de morceler pour mieux diviser, quand le temps est venu.

Alors quand l'ensemble des politiques pro-libéraux de ce pays et notre présidente France annoncent avoir pris suffisamment d'engagements pour garantir l'emploi et que la production reste dans notre pays, il devient difficile de les croire et pour causes !

Petit rappel, ce gentil fonds d'investissement Américain n'est pas à son premier coup d'essai en France, puisqu'il a déjà investi chez But et Conforama et les conséquences ont été sans appel : 3000 emplois en moins !

Que dire des pseudos pénalités financières qui pourraient être appliquées à SANOFI si l'entreprise ne respectait pas ses engagements ?

- 40 millions d'€ si délocalisation de la production
- 100 000€ par salariés si licenciements économiques contraints

A l'échelle d'une entreprise comme SANOFI, les sommes sont trop dérisoires pour représenter une réelle contrainte.

C'est donc en toute logique, que la CGT a appelé à la grève générale sur tous les sites à partir du 17 octobre 2024 en soutien aux salariés d'Opella, mais surtout pour dire à nos dirigeants : **STOP AUX CESSIONS DE SITE CHEZ SANOFI !!**

Opella est plus que rentable, répond largement aux besoins des patients et permet de nombreuses familles à travers le monde de vivre dignement de leur travail !

N'existe-t-il pas d'autres moyens pour obtenir du cash et investir massivement dans la R&D ? La réponse est simple : OUI !

Chaque année c'est un bénéfice net d'environ 10 milliards d'€ qui est enregistré et plus de la moitié reversé sans vergogne aux actionnaires ! Il est grand temps d'arrêter «le gavage», en plus c'est dans l'air du temps, et de répartir d'avantage cette manne en direction de notre R&D, pour qu'elle puisse continuer à développer de nouveaux axes thérapeutiques répondant aux besoins des patients, mais aussi nous permettre d'avoir l'activité nécessaire au bon fonctionnement de notre outil industriel.

Il y a matière à être fiers de l'engagement qu'un certain nombre de salariés ont mis dans ce mouvement, leur mobilisation a permis de mettre dans la lumière médiatique et porter à l'attention de l'opinion publique la problématique qui les touche de près ou de loin.

Est-ce que cela a été suffisant ? Malheureusement non, car à ce jour la décision semble être inéluctable et même si la mobilisation est grande elle reste mince face à l'ampleur des enjeux financiers.

Tirons ensemble des leçons de cette mobilisation collective qui était nécessaire même si on peut penser qu'elle est arrivée trop tardivement pour inverser la décision. Il est souvent plus facile de combattre les choses avant qu'elles ne soient mises en place et c'est sans aucun doute ce qu'il faut retenir pour ce qui va bientôt affecter l'ensemble du Groupe, avec l'arrivée très prochaine de la mise en œuvre du nouveau Modèle Opérationnel 3.

Des informations circulent déjà ou sont évoquées par différents responsables de services. La CGT y reviendra rapidement dans ses prochains tracts, car il y a bien des choses à dire sur le sujet, car toutes et tous seront concernés dès 2025.

L'appel CGT à la grève (de 1H à la journée complète), est reconduit jusqu'au retrait de la vente.

Les militants CGT, accompagnés des salarié(e)s de tout SANOFI participeront à la manifestation devant l'Assemblée Nationale à Paris.

Notre CGT se doit d'être utile, accessible et efficace !

Je ne peux commencer cet édito de ce nouveau numéro du Courrier de l'UD sans évoquer en priorité, même si tout est important dans la période, du local à l'international, la grève en cours sur le site de OPELLA Lisieux, communément appelé SANOFI.

Depuis le 14 octobre dernier, les salariés du site sont mobilisés pour s'opposer à la cession majoritaire de cette filiale, qui produit des médicaments libre-service, à un fonds d'investissement américain, CD and R.

Le site de Lisieux sur notre département produit exclusivement du Doliprane solide, c'est-à-dire gélule et comprimé, le médicament le plus consommé en France.

Il ne doit pas y avoir de plan de restructuration car nous connaissons le résultat : le fonds d'investissement, c'est la mort de nos emplois comme nous en avons trop connu : chez Eurocel à Dives, chez FRIAL sur Bayeux/Falaise, chez SIDEL à Lisieux.

Depuis l'annonce, nous sommes spectateurs d'une parfaite lune de miel entre le gouvernement et la direction de Sanofi France, à l'initiative de la cession. Les 2% de prise du capital par la BPI sont évidemment un leurre et une insulte envoyé aux salariés mobilisés.

Le combat mené par les camarades de SANOFI, c'est le combat de toute la CGT car quand on touche à 250 emplois chez SANOFI, on connaît les effets induits sur le plan des emplois sur le bassin, le déclassement, la casse de nos services publics et aussi la montée de l'extrême droite.

Notre CGT se doit d'être utile, accessible et efficace, tout comme l'a démontré le magnifique conflit chez KEOLIS Lisieux il y a quelques semaines et qui a débouché sur de belles conquêtes sociales, mais nous avons le devoir militant de nous organiser pour faire vivre aussi une CGT qui marche sur ses deux jambes : la profession, le territoire !

Profession, territoire, organisation au plus près du monde du travail, dans le privé le public, auprès des retraités, jeunes et privés d'emploi, c'est comme cela que nous élèverons le rapport de force. Pas en attendant des appels martyrs à la grève générale. ISS Propreté, DOMIDOM, Cenexi, Les Pervenches ont été des préludes à des mobilisations plus massives sur des dossiers nationaux. Continuons donc à construire cette démarche, tout en prenant soin de notre outil CGT.

Une démarche qui doit nous amener à mener de front, un combat déterminé contre le gouvernement de droite Barnier, allié au RN, et face à un patronat qui mène une offensive sans précédent contre nos emplois, nos salaires nos usines, nos services publics, nos droits sociaux et syndicaux.

Prenons l'exemple de Concentrix, ex-Webhelp : une lutte locale sur les salaires mené par les camarades de la FAPT depuis avril 2024, une grève difficile face à une direction qui ne répond pas, ou trop peu, aux revendications des travailleuses et travailleurs et à la CGT. De l'autre, une répression qui s'abat et un camarade de Compiègne licencié pour avoir posté une image d'Homer Simpson sur une messagerie professionnelle !



Allan BERTU
Secrétaire Général
Union Départementale
CGT du Calvados

EDITO

Prenons aussi l'exemple de l'industrie automobile. Un secteur où notre département est particulièrement visé. Les fermetures de Bosch, Tockheim Grentheville, la vente de Valeo Mondeville, les 110 suppressions d'emplois chez INTEVA à Esson, l'incertitude chez ATOS Colombelles ...

Les donneurs d'ordres comme Stellantis et Renault, soutenus par les gouvernements successifs, saccagent la filière. De 2020 à 2022, ce sont 5,8 milliards d'euros qui ont été injectés par les pouvoirs publics pour soutenir l'industrie automobile.

C'est dans ce contexte que les camarades métallos du Calvados (dont près de 17 camarades de la CGT Stellantis Cormelles) ont participé ce jeudi 17 octobre à une action devant le salon de l'Auto. Une journée de manifestations pour marquer la détermination à ne pas laisser disparaître nos emplois, nos savoirs, nos savoir-faire et nos qualifications. L'UD devra être aussi à l'initiative d'actions concrètes, cela rejoint aussi le sujet SANOFI.

Sur un plan plus national, le gouvernement de Michel Barnier a présenté jeudi 11 octobre son projet de loi de finances et son projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour l'année 2025.

Comme annoncé depuis plusieurs jours, le gouvernement prévoit un effort de 60 milliards dont la plupart va se faire sur le dos des salarié.es et des retraité.es.

Dans la continuité du macronisme, c'est à nous à qui l'on demande à nouveau de payer l'addition du déficit creusé depuis 7 ans au seul bénéfice des grandes entreprises, de leurs actionnaires et dirigeants. Malgré l'affichage de la hausse des impôts pour les plus riches et pour les entreprises, la CGT dénonce des mesures cosmétiques qui servent d'écran de fumée pour cacher de nouvelles décisions austéritaires pour la vie des travailleurs et travailleuses.

On connaît les conséquences : gel du point d'indice des fonctionnaires, suppression de postes, fermetures des services publics, baisse de tous les budgets pour nos hôpitaux, nos collectivités, la liste est longue et il nous faut être sur le terrain pour construire la riposte et les batailles revendicatives

C'est aussi cette austérité qui a poussé nos camarades de l'EPSM a déposé un préavis de grève et appeler à la mobilisation le 21 octobre contre différents projets portés par la Direction de l'Établissement comme en cuisine, dans les services ou encore liés au projet Tram.

Mes camarades, les conflits en cours doivent nous convaincre : **«la lutte paie !»**

Nous devons lutter contre le fatalisme du corps militant et mettre en ordre notre CGT pour gagner !

Alors allons-y !

Distributions de tracts au «forum pour l'emploi»



Ce sont 8 privés d'emploi et militants du CDTPEP du calvados qui ont distribué près de 500 tracts en direction des privés d'emploi et précaires dans le but de les appeler à s'organiser avec la CGT afin de lutter contre les réformes assassines des gouvernements successifs, pour arracher au patronat des embauches stables avec des salaires décents.

Les camarades ont pu échanger avec celles et ceux venus, à la recherche d'un emploi malgré le mensonge selon lequel « Il suffit de traverser la route pour en trouver un ».

Oui mensonge, car ces types de salon ne sont qu'une vitrine pour le chômage business !

Parcours d'accompagnement, ateliers conseils, bilan de compétences, des dizaines d'entreprises étaient là pour vendre leurs prestations bidons pour lesquelles elles sont grassement rémunérées par France Travail.

Quelques exemples d'offres bidons proposées dans les allées du forum :

- Plusieurs entreprises d'intérim qui invitaient seulement les P.E. à se rendre dans leurs agences venir déposer CV et lettre de motivation.
- Une entreprise de formation informatique qui proposait une formation de 3 jours en échange de la modeste somme de 1800euros à la charge du privé d'emploi.
- Que dire du CHU de Caen ou de la SNCF en recherche de personnels alors qu'ils n'ont jamais répondu aux dizaines de chômeurs qui avaient postulé lors de bureaux d'embauche organisés par l'UD 14 et le CDTPEP.

Très peu de privés d'emploi sont ressortis avec le précieux sésame tant espéré. Pourtant n'en déplaie à certains macronistes, les PE avaient fait le choix de parcourir pendant tout une demi-journée les allées du forum au lieu d'aller dépenser leurs maigres allocations « aux Bahamas ».

Oui, nous le dénonçons et continuerons à le faire. Ce type de Forum n'est qu'une opération de communication au service de la répression envers les soit disants privés d'emploi qui ne vivraient que de leur maigre indemnités et ne rechercheraient pas un emploi.

Dans le même ordre d'idées se tiendra le même type d'évènement à la Foire exposition de Caen en novembre. Le CDTPEP va proposer à la CE de l'UD d'organiser une nouvelle distribution de tracts en direction de celles et ceux en recherche d'un emploi.

Par Patrick YGE

Keolis à Lisieux : un accord enfin trouvé !



Le 3 octobre, après pratiquement trois semaines de grève, les salariés de Keolis à Lisieux ont repris le volant des véhicules de leur bus.

Il aura fallu 18 jours de grève, du 16 septembre au 2 octobre 2024, pour enfin trouver un accord avec la direction.

Après plusieurs tentatives de tractations infructueuses, la direction locale a finalement consenti à répondre aux légitimes revendications des conducteurs sur leurs conditions de travail principalement axées sur les horaires de travail et l'organisation des journées.

Avec la CGT, toutes et tous resteront néanmoins vigilants à ce que la direction respecte bien ses engagements et ce sur la durée.

Et oui, précise Pascal LENFANT, le délégué syndical CGT, pas mécontent que le conflit soit terminé : « *vigilants, il faut que nous le soyons car nous sommes malheureusement habitués à ce que notre direction oublie facilement les engagements qu'elle prend, surtout avec les salarié.es* ».

Elections professionnelles

Du 9 au 14 octobre 2024, plus de 165 000 électeurs de La Poste étaient appelés à voter.



Le taux de participation du premier tour du scrutin s'élève à 64,50 %. Un second tour a eu lieu pour 9 CSE les 23 et 24 octobre 2024.

Le tableau de la représentativité nationale les 3 collèges confondus



CFDT	26,07%
CGT	23,67%
FO	21,71%
SUD	18,46%
CFE-CGC	10,10%



ÉLECTIONS DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉ·ES

TOUTES ET TOUS SUR LE PONT POUR LES ÉLECTIONS TPE !

Les élections TPE auront lieu du 25 novembre au 9 décembre. Il s'agit d'une échéance majeure pour la CGT. Cela concerne 5 millions de salarié·es, soit près de 20 % du salariat. Ensuite, ces élections déterminent notre représentativité et donc notre rapport de force, que ce soit au niveau national interprofessionnel, dans les branches ou dans les territoires.

Certes, les CPRI et CPRIA ont malheureusement peu de prérogatives. Mais au lendemain des élections TPE, la CGT demandera l'ouverture d'une négociation pour renforcer ces instances. Le résultat des élections pèsera lourd dans ce rapport de force. L'enjeu crucial pour les 5 millions de salarié·es des TPE, ce sont les conventions collectives. C'est là que sont définis l'ensemble de leurs droits, car elles et ils n'ont pas d'accord d'entreprise pour améliorer leurs conditions. Nous le savons : plus la CGT est forte dans une branche, meilleure est la convention collective. L'impact du vote est donc très concret pour les salarié·es !

L'objectif est clair : gagner dans toutes les branches un treizième mois, une sixième semaine de congés payés et des jours enfants malades par exemple. Cependant, les modalités de vote et l'absence de campagne

QUI VOTE ? 5 MILLIONS DE TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS



QUAND ?

du 25 novembre au 9 décembre 2024

COMMENT ?



Je vote en ligne

- rendez-vous sur le site election-tpe.travail.gouv.fr ;
- cliquez sur le bouton « Voter » ;
- Je me connecte via **France Connect** ou avec mon identifiant et mon code confidentiel reçu par courrier ;
- si vous le souhaitez, vous pouvez accéder au programme de vos candidat·e·s CGT une dernière fois ;
- une fois votre choix fait, suivez les instructions pour valider votre vote !



Je vote par courrier

- détachez le bulletin de vote du courrier ;
- à l'aide d'un stylo noir, noircissez la case correspondant au syndicat CGT ;
- insérer votre bulletin dans l'enveloppe de retour pré-affranchie jointe au courrier ;
- postez la c'est gratuit !

#JEVOTE CGT

AVEC LES ÉLECTIONS TPE 2024, RENFORCER LA CGT C'EST SIMPLE, RAPIDE ET CONCRET GRÂCE À LA PLATEFORME CONTACT.CGT.FR



Si chacune et chacun d'entre nous mobilise 5, 10, ou 15 salarié-es de petites entreprises de notre entourage quotidien, la CGT sortira renforcée de cette échéance.

Les salarié-es des TPE votent du 25 novembre au 9 décembre : nous avons moins de six mois pour les inscrire au maximum dans la dynamique CGT. On y va ?



COMMENT FAIRE VOTER ?



Dans mon **entourage**
(famille, voisin-es, ami-es...)

Dans mon **activité syndicale**
(déploiement, conseiller-e du ou de la salarié-e, tractage...)



Dans mon **quotidien**
(boulangeries, commerces, pharmacies, clubs de sport, aides à domicile, assistant-es maternel-les, garagiste, cabinets médicaux...)



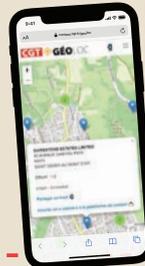
J'INSCRIS MES CONTACTS

directement sur **contact.cgt.fr**
Cela prend moins d'une minute.



JE VAIS À LA RENCONTRE DE SALARIÉ-ES

pour leur proposer de s'inscrire eux-mêmes. Sur contact.cgt.fr, je télécharge le flyer correspondant au métier, je l'imprime ou le partage par messagerie.



POURQUOI FAIRE VOTER ?

S'IMPLANTER

Avec des communications régulières et engageantes, il est proposé aux salarié-es de :



SE STRUCTURER

Des actions individuelles pour construire le travail collectif



organisée par les pouvoirs publics compliquent la participation.

Il nous faut donc récupérer un maximum de coordonnées mails et téléphoniques des salarié-es pour pouvoir les accompagner et s'assurer qu'ils et elles puissent effectivement voter.

Mobilisons notre réseau militant. Tou-tes nos syndiqué-es connaissent des salarié-es TPE. Nos conseiller-es du ou de la salarié-e et nos défenseur-es syndicaux-les accompagnent de nombreux-ses salarié-es de TPE. Nous devons les inviter à remonter leurs coordonnées sur la plateforme nationale (contact.cgt.fr). Multiplions les déploiements de terrain avec pour objectif de récupérer les coordonnées de tou-tes les salarié-es TPE que nous rencontrerons.

Enfin, nous allons mettre en place un numéro d'appel gratuit, pour informer les salarié-es sur leurs droits et répondre à leurs questions sur leur vote.

Cette campagne est cruciale et la CGT est la mieux placée pour la remporter. Nous sommes l'organisation la plus connue, nous sommes réputé-es pour notre combativité, et nous avons le plus grand réseau militant. Alors, mettons toutes nos forces dans la bataille. Portons cet enjeu dans toutes les Assemblées Générales, travaillons avec les fédérations et les syndicats pour que tous priorisent cette campagne et mettent à disposition un maximum de camarades.

CHAQUE SYNDIQUÉ-E PEUT CONTRIBUER À LA VICTOIRE DE LA CGT !



**Vous avez une question sur ces élections
Appelez la CGT gratuitement**

08 01 03 00 77

de 9 h 00 à 18 h 00 du lundi au vendredi
du 18 novembre au 9 décembre 2024

OU RENDEZ-VOUS SUR CGT-TPE.FR

SOPHIE BINET,
secrétaire générale



COMMENT RÉUSSIR SON DÉPLOIEMENT SYNDICAL ?

Dans plus de 65 % des entreprises, la CGT n'existe pas ! Des centaines de milliers de salarié-es n'ont ainsi pas l'opportunité de défendre leurs droits et de s'organiser avec la CGT.

Or, La syndicalisation, le nombre de syndiqué-es, c'est l'élément constitutif de notre capacité à gagner de nouvelles conquêtes sociales. C'est une urgente nécessité ! Seul le déploiement syndical, au plus près des réalités du travail dans leur diversité, peut recréer du rapport de force, à la fois face aux difficultés quotidiennes à l'entreprise et face au rouleau compresseur des réformes libérales.

Plus nous serons nombreux-ses, plus nous construirons une CGT plus forte, présente partout, et qui portera davantage les revendications des salarié-es, tant au niveau des lieux de travail, des branches professionnelles, qu'au niveau interprofessionnel.

Plus nous serons nombreux-ses, plus il y aura de salarié-es acteur-ices et non spectateur-ices du mouvement social.

Il faut, pour cela, convaincre chaque militant-e que renforcer constamment notre organisation, c'est une priorité politique et c'est un effort de chacun-e pour voir émerger ce syndicalisme de masse dont se réclame la CGT.

Nous le savons bien, le syndicalisme n'est pas inscrit dans le marbre : La démarche de syndicalisation n'est ni naturelle, ni automatique. C'est une stratégie qui se définit et se construit. C'est la raison pour laquelle ce kit a été pensé : aider chaque militant-e, chaque organisation de la CGT à planifier des actions de déploiement.

Quel type de déploiement, quel événement privilégier ? Où aller pour rencontrer les salarié-es et comment les rencontrer, les écouter, échanger, débattre et leur proposer

l'adhésion ? Comment composer une équipe pour aller sur le terrain ? Comment préparer la logistique ? Quels seront les outils les plus appropriés en support aux échanges ? Comment s'organiser le jour J, communiquer pendant et après l'événement et évaluer l'action de déploiement ?

Parce que le déploiement syndical comprend en réalité une diversité d'actions existantes ou à inventer, il n'existe pas un mode d'emploi clé en main ! À partir de vos expériences et de vos pratiques, ce kit propose des pistes pour organiser et réussir vos déploiements. Ces actions de syndicalisations sont des étapes nécessaires au renforcement de notre organisation et, *in fine*, à la construction d'une société qui réponde aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des hommes et des femmes.

Préparation

Un déploiement préparé en amont avec des objectifs clairs est gage de réussite.

Pour réussir son déploiement, il est nécessaire de déterminer ce qui doit être fait dans un contexte donné pour atteindre l'objectif souhaité. Il faut donc élaborer une stratégie et définir plusieurs éléments : les objectifs, les cibles, le temps et les moyens à mettre en œuvre. Élaborer une stratégie nécessite une vraie réflexion et analyse. C'est un travail qui peut prendre du temps mais qui est nécessaire pour organiser les actions et leur donner plus de chances d'obtenir des résultats.

1. Objectif – but

L'objectif, c'est sans conteste le message politique à faire passer.

Définir collectivement un objectif et un but avant tout projet permet d'orienter ensuite les décisions.

L'objectif doit être précis, « mener la campagne TPE » est trop large.

Par exemple : aller à la rencontre des salarié-es des TPE de telle ville, telle profession pour les informer de leurs droits ; pour les faire voter CGT ; pour

que nous inscrivions XXX salarié-es sur la plateforme contact, etc. ou envoi d'un courrier à tou-tes les salarié-es de telle profession...

2. Repérage en amont

Le choix du lieu de déploiement et de l'éventuel emplacement du point fixe est important pour la réussite du déploiement (visible, central, etc.).

La cartographie CGT des TPE (<https://app.cgt.fr/carte-tpe/>) permet de cibler les très petites entreprises par nombre de salarié-es, lieu géographique, convention collective ou liste électorale. Elle peut aider à repérer les lieux où mettre un point fixe, mais rien ne remplace la connaissance des lieux (unions locales, syndicats ou camarades habitant à proximité du lieu de déploiement).

Les sites Internet, par exemple des CCI, des municipalités ou de l'Insee, et les cartes type « google maps » permettent aussi d'avoir des informations préalables. Pour les points fixes, attention à vérifier également l'accessibilité au lieu (parfois limité aux véhicules de moins de deux mètres, ce qui ne permet pas aux

camionnettes de passer, ou avec des bornes restreignant le passage sur les places), les différentes initiatives prévues par la municipalité (jour de marché par exemple).

Pour les déploiements mobiles, repérer les rues, entreprises, boutiques (jours et horaires d'ouverture)...

3. Angle – thématique de déploiement

Définir la manière la plus appropriée d'aller au contact des salarié-es. Par exemple : tractage dans la rue (gare, marché, foire, centre commercial...), tractage devant l'entreprise, par mail, par téléphone, boitage, dans les boutiques, dans les garages, porteur-ses de parole...

Définir le sujet ou la thématique que nous souhaitons aborder avec les salarié-es : pension pour les retraité-es, élections pour les TPE, syndicalisation, campagne revendicative, défense des services publics...

4. Avec qui ?

Toutes les structures locales et nationales qui peuvent être utiles à l'organisation du déploiement.

Prendre contact avec les camarades de la localité (UL, syndicats) la plus proche qui connaissent le mieux la configuration des lieux. Prévoir le nombre suffisant de camarades, dimensionner l'équipe au projet.

5. Quel public ciblé ?

Quel public on veut toucher : les publics étant nombreux, il est nécessaire de bien les définir afin d'avoir une équipe et une communication appropriée.

Identifier clairement les cibles afin de déployer des moyens de communication adaptés (on ne va pas forcément s'adresser de la même manière aux adhérent-es, aux salarié-es, aux jeunes, aux retraité-es, au grand public, aux médias, aux politiques, aux influenceur-ses, aux Européen-nes, etc.). De la même façon que les objectifs, la nature des cibles peut évoluer dans le temps. Par exemple, il est préférable de démarrer la campagne en s'adressant aux militant-es, puis aux adhérent-es, et enfin aux salarié-es.

6. À quel moment ?

Le choix de la date, du jour et de l'heure est important. Attention, ce choix doit être fait en fonction du public ciblé et non uniquement en fonction des disponibilités des militant-es.

Ainsi, une réunion des assistant-es maternel-les sera plus efficace un samedi ou un soir qu'en milieu de journée en semaine.

7. Quelle initiative ? (type de déploiement)

Attention, il existe de nombreux types de déploiements. Il n'est pas forcément nécessaire de réunir plusieurs dizaines de militant-es le même jour au même moment – même à deux on peut se déployer. Cela dépend de vos objectifs.

Tractage devant une entreprise ou un lieu public (gare, marché, forum, etc.), prise de parole publique, envoi en publipostage à des salarié-es, déambulation dans les rues, vide-grenier solidaire, porteur-ses de parole, UL mobile... de nombreux types de déploiements existent – mais nous pouvons encore innover.

Avoir un point fixe : avantages et inconvénients

Dans toutes les orgas de la CGT, il y a du matériel et un savoir-faire en fonction des

habitudes : camionnette, barnum, ballon, flammes, kakémonos, drapeaux ou même une simple table, sono...

Même dans le cadre de déploiements mobiles (avec des équipes militantes qui vont de boutiques en boutiques par exemple), la présence d'un point fixe offre des avantages :

- visibilité de la CGT auprès du « public » ;
- lieu de rassemblement (pour les camarades qui rejoignent l'initiative en cours de route ou pour les fins des déploiements mobiles) ;
- point d'ancrage qui permet de centraliser tout le matériel CGT ;
- lieu qui pourra être utilisé pour une conférence de presse ;
- lieu qui permet aussi de faire de belles photos pour la com interne CGT.

Inconvénients :

- logistique nécessaire (en amont et en aval du déploiement) ;
- une équipe de 2 camarades minimum devra rester au point fixe ;
- sécurisation du point fixe ;
- le piège que les militant-es restent autour du point fixe ;
- trop visible parfois (en fonction de la population cible ou pour un dispositif « porteur-ses de parole »), l'effet de masse CGT peut être repoussoir.

8. Composition de l'équipe : Qui fait quoi ?

Définir un-e pilote de l'initiative qui sera disponible pour gérer les préparations et le jour J. Attention, ce n'est pas à elle ou lui de tout faire. Elle ou il devra animer le collectif et assurer le suivi des différentes tâches. Il est préférable que la ou le pilote soit issu-e de la structure organisatrice du projet. La ou le pilote ne fait pas tout, les rôles doivent être répartis : un-e référent-e presse, un-e référent-e « casse-croûte », un-e référent-e matériel...

Par exemple : avoir des camarades conseiller-es du ou de la salarié-e et prud'homaux-les pour tenir un point d'info sur les droits, de l'Indecosa pour un point d'info conso, du collectif mixité pour le droit des femmes...

En fonction des déploiements, il est important de s'appuyer sur l'union locale du lieu de déploiement (connaissance du territoire), les syndicats du territoire, les professions (FD, US) (connaissances professionnelles), nos différent-es mandaté-es (conseiller-es prud'homaux-les,

conseiller-es du ou de la salarié-e, administrateur-ices CPAM, CAF, etc.).

Pour les déploiements ou la présence de nombreux-ses camarades est prévue, il peut être utile de confirmer la veille (téléphone, SMS) l'heure et le lieu de rendez-vous, en plus de l'invitation envoyée. Il est préférable de réunir les camarades avant l'initiative afin de les équiper, de leur faire prendre connaissance du matériel et des outils. Stratégie de déploiement, objectif partagé, éléments de langage... Il est indispensable de faire un temps de cohésion et d'explications le matin même.

9. Quels outils ?

Trucs et astuces : éléments de langage, signes distinctifs CGT ou pas, c'est une décision à prendre selon le type d'initiative. Des outils peuvent être mis à disposition par la Confédération (ou par une autre structure), leur maîtrise est capitale avant le déploiement. Dans tous les cas, ne pas mettre de camarades en difficulté et former des binômes / équipes complémentaires.

Créer un argumentaire adapté en fonction de la ou des cibles visées. Sur quel ton ? Est-ce que le message est accessible ? C'est une question essentielle mais difficile à percevoir.

Attention que nos écrits, nos messages ne s'adressent pas à nous-mêmes (comme si nous cherchions plus à nous rassurer qu'à communiquer)...

10. Logistique

Préparation en amont des listes de matériels :

- tracts spécifiques (tracts TPE sur <https://app.cgt.fr/tpe/>) ;
- tracts « généralistes » avec coordonnées UL / UD / syndicat utiles quand on rencontre des salarié-es qui ne sont pas du « public ciblé » ;
- bulletin d'adhésion / de contact ;
- tablettes numériques (penser à les charger) ;
- en cas de déploiements mobiles : mallettes / sacs / plans ;
- « goodies » ;
- matériels de visibilité (chasubles, drapeaux, affiches, barnums, kakémono...);
- matériel pratique (ficelle ou lest pour tracts) ;
- matériel de convivialité (attention à l'image de la CGT en cas de consommation d'alcool) ;



- aides au déploiement : listing des entreprises, listings des camarades qui seront présent-es ;
 - déclaration d'occupation de l'espace public lors d'un point fixe. Attention, tout dépend des usages locaux et des relations que nous avons avec les différentes autorités (mairie, préfecture, renseignements territoriaux, etc.). Le droit : déclaration mairie ou préfecture en fonction de l'espace occupé lors des points fixes. Attention aux délais (entre trois et quatorze jours avant l'initiative pour les déclarations en préfecture). La demande en mairie nécessite une autorisation du ou de la maire alors que la déclaration en préfecture est une simple information, libre au ou à la préfet-e de prendre un arrêté d'interdiction. Si l'on déclare, toujours avoir sur soi l'autorisation lors du déploiement ;
 - discours de mise en route et éléments de langage ;
 - répartition des différentes équipes.
- Une check-list du matériel à prendre est conseillée.

11. Communication interne et externe

Une fois les objectifs définis, la cible identifiée, le contexte dans lequel se situe la campagne, les messages et les axes de communications précisés, peuvent alors être pensés les outils les plus adaptés (supports numériques ou affichage ? Kit adhérent-e ? Plaquette ou site internet ?

Etc.). Penser à des outils utiles, pas redondants, pertinents, modernes, percutants et qui répondent aux étapes précédentes. En interne, le choix des réseaux de communication utilisés pour annoncer le déploiement est important. Il faut penser à toucher un maximum de camarades pour qu'elles et ils participent au déploiement. Le mail ne suffit pas. Nous en recevons beaucoup trop et ils sont souvent noyés dans la masse. Le texto peut bien marcher car de nos jours beaucoup sont sur leur téléphone. Il est possible d'utiliser les canaux de discussions (WhatsApp, Telegram, Signal). Penser à informer la Confédération des projets de déploiements, mais aussi les UL, UD limitrophes, le comité régional, les fédérations.

Des ressources peuvent être mobilisé-es à travers la presse CGT (*NVO, Ensemble...*). La communication externe permet d'annoncer un déploiement et de le faire vivre. Les méthodes de communication sont diverses et restent au choix des organisations. La communication qui s'articule autour de l'organisation d'un déploiement permet de le faire connaître le plus largement possible.

Modes de communication :

- communiqué de presse en amont sur la PQR (presse quotidienne régionale) ;
- tenir une conférence de presse ou informer la presse *a minima* pour an-

noncer nos actions – il est possible de faire un dossier de presse avec toutes les dates de déploiement, sélectionner un-e ou des intervenant-es (qui parle et sur quel sujet) et donner un contact téléphonique aux journalistes ;

- créer un événement Facebook pour annoncer le déploiement ;
 - poster le tract ou l'affiche annonçant la mobilisation sur vos réseaux sociaux.
- Le matériel confédéral doit être un appui :
- vous pouvez faire des demandes particulières (la limite sera la faisabilité) ;
 - pensez à relayer les informations confédérales au maximum de vos possibilités et sur l'intégralité de vos canaux de communication.

12. Les formations syndicales existantes :

- déployer la CGT à partir de la parole des salarié-es (porteur-ses de parole CGT) ;
- renforcer la CGT des principes et actes ;
- rencontrer les salarié-es (nouvelle formation d'une journée).

La formation permet d'outiller les syndiqué-es pour s'adresser aux salarié-es, dans l'objectif de susciter leur engagement. Elle propose une méthode de contact (s'inspirant du *community organizing*) qui fait le focus sur des postures et pratiques dans la tenue d'échanges.

Jour J

1. Installation du dispositif

Prévoir une équipe qui arrive en amont pour la mise en place et la sécurisation.

2. Derniers briefings

Le jour même du déploiement, prendre quelques minutes avec toute l'équipe pour rappeler l'objectif du déploiement, la manière de procéder et la répartition des tâches à réaliser.

Présentation des outils (carto et contact) à partir de la tablette numérique. La semaine du vote TPE, expliquer les modalités de vote et les recours.

3. Attitude / approche des salarié-es

- Être dans l'écoute, faire preuve d'empathie.
- Ne pas obliger à discuter.
- Ne pas accoster frontalement.

- Aller au-delà du constat, pendant une discussion.
- Ne pas se mettre en position de sachant-e.
- Éviter tout pronom impersonnel : le collectif, « nous », « on », insister sur soi, ses collègues... s'impliquer en tant qu'individu dans l'échange.
- Éviter de parler en jargon CGT, ne pas utiliser d'acronyme.
- Mettre du dynamisme et de l'enthousiasme dans l'échange.

Pour les TPE, dans les boutiques, la ou le patron-ne et les client-es peuvent être présent-es. Faire attention de ne pas déranger les salarié-es dans leur travail et éviter la confrontation.

Penser à ramener des tracts ou autres documents CGT pour les fins d'entretien, à demander les coordonnées des personnes rencontrées, si possible.

4. Communication interne (mails, textos, WhatsApp ou Telegram)

Cela peut donner envie à de nouveaux-elles camarades de rejoindre votre déploiement. Les réseaux externes comme Facebook, Instagram, LinkedIn permettent d'être vue et de communiquer à grande échelle pour être visible (cf. annexe), avoir une affiche annonçant tous les RDV de déploiements (voir affiche saisonnier-es). Pensez à prendre des photos et vidéos.

5. Fraternité

Assurer d'une manière conviviale et fraternelle le bon déroulement, avec par exemple un accueil café pour les participant-es et le proposer aux salarié-es rencontré-es.

Fraternelle mais « avec modération », pensez à l'image de la CGT auprès du public.

Post-déploiement

1. Communication interne et externe

En interne, il est important de communiquer par mail et sur nos réseaux de communications pour valoriser le déploiement auprès des syndiqué-es, afin de leur montrer l'importance de se mobiliser et de donner envie de participer aux prochaines initiatives. Il peut être intéressant d'indiquer le nombre de travailleur-ses que vous avez rencontré-es, mais aussi le nombre de tracts distribués, le nombre de contacts pris et même le nombre de nouvelles adhésions que vous avez faites. Ce sont des éléments de mesure de la réussite de notre action.

En externe, envoyer un compte rendu à la presse locale, même si elle n'est pas venue (parfois repris tel quel dans la presse) avec des photos.

un tract récapitulatif des retours des personnes rencontrées peut également être produit. Certain-es salarié-es vous feront remonter des problèmes particuliers à leur métier, cela pourrait être une source de tract. Si vous organisez un dispositif « porteur-ses de parole », les pépites que vous aurez glanées pourront servir de base.

2. Que faire des contacts pris

Les contacts pris doivent tous faire l'objet d'un rappel téléphonique et d'une proposition de rencontre visant une adhésion à la CGT. Pour les TPE, les contacts doivent être rentrés sur la plate-forme « contact.cgt.fr ».

3. Quelles prochaines actions

Prévoir dans le temps la continuation d'actions de déploiement pour poursuivre l'objectif, si nécessaire avec peut-être des formes de déploiement différentes. Il est possible d'alterner les formes. Par exemple, pour une même cible lieu/profession : un dispositif « porteur-ses de parole », l'après-midi ou le lendemain un déploiement visible avec point fixe et affichage des pépites, quelques jours plus tard une réunion d'information dans les locaux de l'UL, puis un déploiement « léger » régulier dans les rues à 2 ou 3 camarades...

4. Évaluation de l'action de déploiement

Évaluer l'efficacité ou l'impact d'une campagne de déploiement à chaque

étape est très important. Être attentif-ve aux retours fait par des adhérent-es, les salarié-es, mais aussi les médias, les réseaux sociaux, etc. permet d'ajuster une campagne en cours ou de faire évoluer le message d'une future campagne.

Il faut réaliser un bilan de chaque opération de déploiement pour mesurer ce qui a marché et ce qui n'a pas fonctionné et apporter des solutions adaptées aux difficultés rencontrées pour améliorer les prochains déploiements.

- Réaliser ce bilan avec l'équipe qui a participé à chaud à la fin de l'initiative ou quelques jours après. La technique du « top » et « flop » peut être utilisée : chacun-e donne un élément positif et un négatif sur le déploiement effectué.
- Faire un bilan en équipe resserrée (celles et ceux qui ont organisé l'action) au regard des objectifs que nous nous sommes fixés.
- Rendre compte à l'orga, faire un retour à l'UL, à l'UD, à la fédé.

Union Locale de Lisieux

Un 35ème congrès réussi !



Le Jeudi 03 octobre 2024, l'Union locale CGT de Lisieux et environs a tenu son 35e congrès dans la salle Mozart à Hauteville-Lisieux, au plus près de la population.

Une journée dédiée aux échanges pour les 70 participants représentant 25 bases syndicales, autour des objectifs et perspectives à venir « après un état des lieux de la situation internationale et nationale, on a fait un rapport d'activité pour rendre compte de ce que nous avons localement réalisé sur ces trois dernières années, en termes de démocratie syndicale : c'est primordial », explique Pascal Mulot, secrétaire général sortant de l'union locale.

Comme le temps qui court ou la vie qui trace son chemin, certains moments ont été difficiles, d'autres sont passés beaucoup trop vite, d'autres encore ont apporté leurs lots de satisfaction mais aussi parfois de désappointement. Une phrase bilan qui a débuté le rapport d'activités de Pascal Mulot, lors du congrès de l'UL CGT, celui-ci ayant choisi de ne pas renouveler son mandat.

Le dernier congrès s'était tenu en 1er octobre 2021, la commission exécutive a donc tenu les délais de rigueur entre deux congrès. « Il n'est pas aisé de retracer ces années d'activité qui ont été riches en événements, rebondissements et craintes en particulier avec la lutte sur les retraites », a expliqué Pascal Mulot dans son introduction au rapport :

Quoi qu'il en soit, l'Union locale rappelle que « son activité n'est pas insignifiante. Elle doit rester un phare pour les salariés qui veulent de l'aide ».

Depuis le dernier congrès en 2021, l'activité de l'union locale a été très soutenue. La plus importante lutte a été celle contre la réforme des retraites : 16 manifestations à Lisieux rassemblant jusque 4500 salariés, 2 à Pont l'Evêque, 1 à Deauville qui fera date et 1 à Honfleur qui a marqué les esprits.

Enormément de protocoles préélectoraux ont été négociés. Dans la période, on peut aussi se réjouir de la création de nouvelles bases : Buronomic et Lebrun à Honfleur, Keolis, Tipiak, la SCA Normande, Caillebotis Diamond sont des bases prometteuses.

Il faut aussi ajouter les nombreuses formations :

Niveau 1 : s'impliquer, Communication, Accueil (FANS), Visa, ... menée par Thierry Van Boxstael.

La traditionnelle foire à tout début septembre est toujours un succès.

Une grande fierté pour l'UL, après 10 ans de lutte avec les municipalités successives de Lisieux, un endroit de la ville portera le nom de AUGUSTE VREL, camarade syndicaliste et résistant et tout à côté des locaux de l'Union locale. Et ça, on peut qu'en être fier. Merci à Christian Perraud et aux camarades d'avoir mené cette bataille.

Après ces constats, c'est vers l'avenir que les membres se penchent avec « des débats constructifs pour élaborer nos objectifs et avec des perspectives pour les trois prochaines années ».

Ce congrès a aussi été l'occasion de procéder à l'élection de la commission exécutive. « La commission a été élue à l'unanimité », souligne Yves Samson, secrétaire de la commission des mandats.

Une commission exécutive de près de 20 membres est élue, rajeunie et féminisée avec à sa tête **un co-secrétariat composé de la toute jeune Lory Erault, travaillant dans la métallurgie et du senior de chez Sanofi : Thierry Van Boxstael**, un binôme qui mêle jeunesse et expérience : un exemple pour les structures CGT locales.

Animés par l'envie de relancer une nouvelle dynamique pour que l'Union locale soit de toujours aussi attrayante, les membres élus ont, d'ores et déjà, réfléchi à des axes de travail pour atteindre les objectifs fixés « qui sont en adéquation avec nos forces en présence, ni trop hauts, ni trop bas ».

L'Union locale souhaite notamment renforcer ses permanences juridiques hebdomadaires et multiplier ses bases dans les entreprises locales.

Premier chantier : réussir les élections TPE sur le territoire !

Nous souhaitons bonne chance et de grandes réussites dans les luttes à cette nouvelle équipe.

Lory ERAULT, 26 ans



La toute nouvelle co-secrétaire de l'Union Locale de Lisieux accepte de répondre aux questions du Courrier de l'UD.



CUD : Lory, peux-tu nous dire depuis combien de temps tu as adhéré à la CGT et qu'est-ce qui t'a poussée à le faire ?

Lory : Oui, en fait je ne suis pas vraiment une toute nouvelle adhérente, ça fait quelques années, quatre ans plus précisément.

Ce qui ma fait venir à la CGT, c'est mon parcours professionnel qui a fait que j'ai poussé les portes de l'UL CGT de Lisieux.

Et ce, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que la CGT est le premier syndicat à avoir été créé. La CGT c'est une longue lutte pour la justice sociale et l'amélioration des conditions de travail, deux causes qui me tiennent particulièrement à cœur.

C'est aussi parce que je crois fermement en la défense des droits des travailleurs et en la nécessité d'une représentation forte pour faire entendre nos voix.

CUD : Maintenant, qu'est-ce qui t'a poussée à poser ta candidature pour être membre de la Commission Exécutive de l'Union Locale et surtout à accepter d'en être co-secrétaire aux côtés de Thierry ?

Lory : Si j'ai rejoint la CE (Commission Exécutive) et le poste de Co-Secrétaire, c'est avant tout parce que je suis convaincue que l'union fait la force.

En rejoignant l'Union Locale de la CGT de Lisieux, je souhaite m'engager aux côtés des travailleurs pour défendre nos intérêts communs, que ce soit en matière de salaires, de sécurité au travail ou bien d'autres choses. C'est ensemble que nous pouvons faire pression sur les employeurs et les décideurs pour obtenir des changements significatifs.

Par ailleurs, j'apprécie les valeurs de solidarité, de démocratie et d'égalité que la CGT promeut.

C'est faire partie d'un syndicat qui partage mes convictions et mes aspirations pour un monde du travail plus juste.

En somme, mon adhésion à la CGT, membre de la Commission Exécutive et le poste de Co-secrétaire c'est pour moi un acte engagé pour défendre non seulement mes droits, mais aussi ceux de tous les travailleurs.

Je suis véritablement déterminée à participer aux actions et aux initiatives qui visent à améliorer notre quotidien.

CUD : Merci Lory, c'est important pour la CGT et la société que des jeunes comme toi aient envie de s'investir !

Un exemple concret d'une action Professions - Territoires



L'Union Départementale CGT du Calvados, par la présence de son Secrétaire Général Allan BERTU, a participé à la Conférence Régionale Métallurgie CGT Normandie, le 24 octobre dernier à Giberville.

Pourquoi ?

- **Premièrement**, parce que notre UD peut compter sur l'engagement des métallos lors des différentes actions que nous menons de front, face à un patronat et un gouvernement particulièrement agressif contre notre classe.
- **Deuxièmement**, car cette conférence intervient au même moment où l'industrie de notre pays est dans le viseur des libéraux. En France comme ici dans le Calvados ...

La liste des sites industriels en cours de fermeture ou de réorganisations est longue dans notre département : BOSCH, TOCKHEIM, SCHNEIDER, VALEO, INTEVA, ATOS, BATIMETAL ... des entreprises uniquement sur le champ fédéral des métallurgistes !

Face à ces choix de régression, il nous faut construire la riposte dans l'unité et dans la convergence interprofessionnelle car la CGT ne peut concevoir un pays sans industrie.

L'UD CGT du Calvados souhaite maintenir le lien fort qui nous unit avec la FTM, car la bataille de l'industrie c'est la bataille de toute la CGT.

Une journée qui a permis d'écouter, de débattre de nos enjeux communs et élaborer des stratégies concrètes pour faire entendre la voix des travailleuses et travailleurs.

Allan BERTU l'a rappelé : par la convergence de nos luttes, nous sommes plus forts, le lien profession territoire est majeur !

C'est l'enjeu du moment, et pour cela il nous faut renforcer la CGT, par l'adhésion massive de salariés de tous les collèges, de tous les âges et également par le renforcement électoral de notre confédération, en premier lieu en gagnant largement les élections TPE de fin novembre prochain.

La conférence s'est terminée par un renforcement de l'animation régionale de la métallurgie en territoire. Michel DUCRET, que nous remercions pour l'invitation, est reconduit comme Animateur Régional

Et bravo à nos deux calvadosiens : Denis BREANT pour l'USTM 14 et Patrick BOUTROIS au titre de l'activité retraités et l'Association Ambroise CROIZAT.

Vive la conférence des sections et syndicats FTM CGT de la Région Normandie. Et que vive le lien professions territoires pour gagner de nouvelles conquêtes sociales !



Plus d'un millier de salariés en lutte, venus de toute la France, mais aussi des délégations internationales d'Italie, d'Espagne, de Belgique, de Turquie, du Portugal, d'Allemagne et des États-Unis.

Sous les strasses et les paillettes du salon, c'est une réalité bien plus sombre pour les travailleurs de l'automobile. Des milliers d'emplois sont supprimés ou vont l'être, alors que les aides publiques ne cessent de croître sans aucune conditionnalité. Les milliards d'euros injectés pour soutenir la filière n'ont pas évité le saccage de nos usines avec le soutien des gouvernements successifs.

À cela s'ajoute, la responsabilité des donneurs d'ordres envers leurs sous-traitants dans la dégradation des conditions de travail, la destruction d'emplois et la fermeture des usines telles que MA France, Walor, Bosch, Valeo, Dumarey, Novares, Michelin ou encore des Fonderies comme la SAM, MBF, Châteauroux etc...

Ce rassemblement visait également à faire pression sur les politiques pour défendre le projet de loi de nos camarades GM&S, qui obligerait les donneurs d'ordres à assumer leurs responsabilités vis-à-vis des sous-traitants. Nous devons tous nous emparer de ce projet de loi et le défendre auprès des politiques de nos territoires.

La FTM-CGT demande au Gouvernement un moratoire sur les licenciements, ainsi qu'une réorientation en profondeur de la politique industrielle.

La FTM-CGT travaillera, avec ses syndicats et ses structures, sur la construction d'un prochain temps fort, pourquoi pas, devant l'Assemblée Nationale ?



L'hypocrisie de la direction qui pleure la bouche pleine !

Depuis quelques jours, l'homme aux **100 000 euros par jour** « Carlos TAVARES » multiplie les déclarations sur les ambitions financières du groupe revue à la baisse. Au lieu de tabler sur 10%, il revoit sa marge bénéficiaire entre 5,5% et 7%.

Rappelons que ce premier semestre 2024, c'est près 6 milliards d'€ de bénéfice net (1 milliard/mois).

Les bénéfices de Stellantis accumulés représentent la somme astronomique de 54,4 Milliards depuis 2021.

- 13,4 milliards en 2021
- 16,8 milliards en 2022
- 18,6 milliards en 2023
- 5,6 milliards pour le premier semestre 2024



Ce que ce **requin de la finance** et les actionnaires ne disent pas, c'est derrière tous ces milliards accumulés depuis la naissance de Stellantis, **ils ont supprimé plus de 130 000 d'emplois dans le monde !**

{Italie, Etats-Unis, France,...} et fermé de nombreuses usines et évidemment ils envisagent bien de continuer.

En France, après l'annonce de la fermeture du site de Douvrin, Tavares poursuit sa casse en menaçant directement les emplois à Metz-Borny {900 emplois}, Valenciennes {1300 emplois}, Trémery {1900 emplois}. Ainsi que les sites de Hordain (2500 emplois) où la direction a décidé de délocaliser tout ou partie de la production du KO et à Poissy {2500 emplois} où il n'y a aucun projet en vue.

Les sous-traitants en sont les premières victimes, comme MA France où plusieurs centaines de salariés ont été licenciés et des menaces de plans sociaux chez Valéo, GMD, Gestamp, NTN, ZF, Tenneco, Dumarey, ...

La transition énergétique a bon dos ...

Au nom de la soit-disant transition énergétique et écologique, le tout véhicule électrique, à l'horizon 2035, décidé par la commission Européenne et adoptée en France a surtout permis aux politiques dans toute l'Europe de déverser des milliards d'euros d'argent public au patronat.

Une aubaine pour le patronat de l'automobile qui utilise les fonds publics, pour délocaliser toutes les productions de véhicules thermiques dans les pays à bas coûts et ainsi fermer nos usines et licencier les travailleurs.

La CGT ne peut pas laisser sacrifier les emplois et les salaires de celles et ceux qui fabriquent les richesses.

Les milliards accumulés doivent servir à :

- répartir les productions entre toutes les usines du groupe Stellantis,
- augmenter les salaires,
- améliorer les conditions de travail avec des créations de postes de travail,
- embaucher en CDI
- baisser le temps de travail à 32H/semaine,

C'est pour toutes ces raisons qu'ils étaient nombreux les camarades de Stellantis de Cormelle le royal à prendre le car le 17 octobre, pour aller manifester et crier leur colère dans les allées du mondial de l'automobile porte de Versailles à Paris



Par **Kamel BENTOUMI**

H pour Histoire

Quand la petite histoire rejoint la grande !



Les militantes, les militants, richesse du mouvement syndical.

Comment faire l'histoire du mouvement syndical, mouvement social, des syndicats, sans considérer l'apport essentiel des acteurs essentiels que sont les militantes, les militants ?

L'IHS-CGT du Calvados projette, à court terme, de s'inscrire dans la poursuite de réalisation du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social (appelé aussi Maitron), de sa mise à jour ou l'adjonction de nouvelles biographies. Plusieurs de celles-ci ont été publiées dans le Courrier de l'UD.

A titre d'exemple, ci-après, la notice biographique de Bernard Pley qui nécessitera d'être complétée.

Bernard PLEY

Par :
Paul Boulland,
et Christian Langeois



Né le 26 mai 1957 à Caen (Calvados), mort le 11 janvier 1996 ; employé EDF ; syndicaliste CGT du Calvados, membre de la commission exécutive de la Fédération CGT de l'Énergie (1992-1996), administrateur de la CCAS (1994-1996) ; militant communiste, membre du bureau de la fédération PCF du Calvados.

Le père de Bernard Pley, Eugène Pley, fut agent de maîtrise à la Société métallurgique de Normandie. Sa mère, Geneviève Pley, était sans profession. Titulaire du BEPC, Bernard Pley obtint un CAP de comptabilité et poursuivit ses études jusqu'au niveau du BEP. Il eut son premier emploi comme pompiste à Maxicoop. En 1978, il fut embauché à EDF comme employé de bureau technique à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados).

Adhérent de la CGT à partir de 1979, Bernard Pley devint rapidement correspondant de sa Section locale de vote (SLV) puis secrétaire de sa section syndicale à la subdivision de Caen, en 1983.

À partir de 1988, il bénéficia d'un détachement syndical à temps plein, devenant secrétaire à l'organisation du syndicat ouvriers-employés de Caen. En 1990, il en devint le secrétaire général.

Lors du XXXI^e congrès de la Fédération CGT de l'Énergie (Lanester/Lorient, juin 1992), il fut élu à la commission exécutive, comme représentant du syndicat ouvriers-employés de Caen.

À partir de 1994, il fut également nommé administrateur suppléant de la CCAS.

Bernard Pley fut également un militant politique. Adhérent du Parti communiste à partir de 1985, il participa à une école fédérale du PCF en 1987, puis à l'école centrale d'un mois en octobre novembre 1989. Secrétaire de sa cellule d'entreprise à EDF, secrétaire à l'organisation de la section des Deux Vallées, il intégra le comité de la fédération communiste du Calvados, puis le bureau fédéral en 1994. Il fut candidat du PCF aux élections municipales à Saint-Martin-de-Fontenay et candidat suppléant de Raymond Prosper-Paul aux législatives de 1993 dans la 6^e circonscription du Calvados.

Bernard Pley mourut à 38 ans, dans un accident survenu sur l'autoroute de Normandie. Il était marié à France Graindorge, agent de maîtrise à la CMCAS de Caen, militante de la CGT et du PCF, qui fut secrétaire de sa section syndicale et trésorière de cellule. Ils eurent une fille, née en 1985.

SOURCES : Arch. du comité national du PCF. — l'Humanité. — R. Gaudy, Les porteurs d'énergie, tome 2, Paris, Le Temps des cerises, 2009. — Entretien de Christian Langeois avec son épouse France Pley, février 2013. — Notes d'Alexandre Courban.

Pour citer cet article :

<https://maitron.fr/spip.php?article149579>, notice PLEY Bernard par Paul Boulland, Christian Langeois, version mise en ligne le 19 octobre 2013, dernière modification le 19 octobre 2013.

2007-2024 © Copyright Maitron - Tous droits réservés || Maitron - Campus Condorcet - Bât. Recherche Sud - 5 Cours des Humanités - 93322 Aubervilliers Cedex

Imprimer : PLEY Bernard https://maitron.fr/spip.php?page=imprimer_articulo&id_article=1495791

Bon de commande

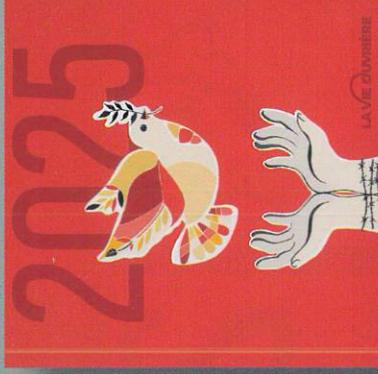
Papeterie de la Vie Ouvrière 2024

Référence	Désignation	Prix unitaire	Quantité	Total	Remise -10%*	Montant
AGENDAS						
05230101	Poche 9 x 13 cm	5,00€				
05230102	Planning 9 x 17 cm	7,00€				
05230105	Compact 13 x 21 cm	9,00€				
05250103	Carré 20 x 20 cm	12,00€				
05250104	Bureau 21 x 27 cm	15,00€				
CARNETS DE NOTES						
05230105J	Jaune 13 x 21 cm	6,00€				
05230105R	Rouge 13 x 21 cm	6,00€				
05230105N	Noir 13 x 21 cm	6,00€				
05240105V	Vert 13 x 21 cm	6,00€				
05240105M	Violet 13 x 21 cm	6,00€				
Participation aux frais de port						3,00€
MONTANT TOTAL DE LA COMMANDE						

-10%*
À partir de 10 articles
d'une même référence

Collection 2025

Une couverture élégante et résistante



Toutes les coordonnées CGT

Des espaces pour vos notes

Les grandes dates syndicales et sociales

Imp. Rivet Presse Edition - Limoges

• Parution en septembre 2024 •
nvoboutique.fr

[f/nouvellevieouvriere](https://www.facebook.com/nouvellevieouvriere) [@La_NVO](https://www.instagram.com/La_NVO) [@La_NVO](https://www.linkedin.com/company/La_NVO)

LES AGENDAS 2025

pour des militants au rendez-vous des luttes sociales et syndicales



AGENDAS ENGAGÉS
Papier issu de forêts gérées durablement
Encres végétales

LA VIE OUVRIÈRE
LA REVUE DU TRAVAIL ET DES LUTTES SOCIALES